

propres crimes une tourbe vile et obscure. Quant à Collot-d'Herbois, lui aussi il avait coopéré au 9 thermidor ; mais plus compromis ou moins prompt à se retourner, il se tenait silencieux et réservé. Quand le flot de l'opinion monterait, ce sera la victime qu'on jettera à ses exigences, et les amis de Fouché prendront l'initiative des pétitions contre Collot, afin que des voix plus impartiales ne réclament à la fois contre Collot et Fouché.

Les conventionnels Charlier et Pocholle succédèrent bientôt à Laporte et Reverchon et apportèrent à Lyon le même esprit. Ils se présentèrent, à leur arrivée, à la Société populaire qui était encore le point central où se formait l'opinion publique. Laporte et Reverchon n'étaient pas encore partis et assistaient à la séance ; ils firent leurs adieux par des discours contenant leurs déclamations ordinaires. Les nouveaux commissaires dirent en substance que le but de leur mission était de verser un baume salutaire sur les plaies de cette cité, d'y apporter la paix, d'y raviver le commerce et les manufactures. Ils ajoutèrent : « Nous marcherons sur les traces de nos prédécesseurs ; nous savons que leurs jours ont été menacés par les factions ; nous envions la même gloire. » Nous ne trouvons pas d'autres documents sur ces menaces dont les représentants auraient été l'objet ; mais déjà des arrestations assez nombreuses avaient été opérées et elles portaient sur des personnes ayant exercé des pouvoirs avant le 9 thermidor. Charlier et Pocholle répétèrent dans une proclamation publique ce qu'ils avaient dit au sein de la Société populaire.

Cependant le parti patriote, toujours plus remuant que fort, s'agitait ; ses membres divisés se réunissaient ; car il ne s'agissait déjà plus de quelques querelles d'hommes de la même opinion qui s'étaient rattachés à des patrons divers. Il y avait à défendre la révolution radicale dont tous profes-